

---

---

## Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 23 mai 2016

---

---

### SOMMAIRE

<b>Présidence</b> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<b>Désignation</b> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<b>Appel nominal</b>	(p. 7)
<b>Adoption</b> du procès-verbal de la Commission permanente du 11 avril 2016	(p. 8)
<b>Présidence</b> de monsieur David Kimelfeld, 1er Vice-Président	(p. 24)
<b>N°CP-2016-0855</b> Saint Fons - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public métropolitain de 3 parcelles de terrain nu constituant l'assiette foncière de la rue Mathieu Dussurgey à Saint Fons et de la rue de l'Arsenal à Vénissieux -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0856</b> Irigny - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue de Serrières et cession de cette emprise à Mme Virginie Caggiu -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0857</b> Irigny - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue de Serrières et cession de cette emprise à M. Georges Mellard -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0858</b> Lyon 9°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Duchère - Déclassement et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain nu issue du domaine public métropolitain située boulevard de la Duchère -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0859</b> Aménagement - Projet urbain partenarial (PUP) Amblard - Déclassement du domaine public métropolitain et cession à titre onéreux d'une parcelle cadastrée CL 211 située 14, impasse Amblard et d'une parcelle de terrain nu cadastrée CL 212, située 127, route de Genas, à la société civile immobilière (SCI) Rhône avec faculté de substitution -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0860</b> Villeurbanne - Aménagement - Projet urbain partenarial Amblard - Déclassement du domaine public métropolitain et cession, à titre onéreux, d'une parcelle cadastrée CL 57 et des parcelles de terrain nu cadastrées CL 202, CL 203 et CL 204 situées 1, 3 et 5, impasse Amblard et 129, route de Genas, à la société civile immobilière (SCI) Rhône ou toute société se substituant -	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0861</b> Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain située rue Maréchal Leclerc -	(p. 8)

<b>N°CP-2016-0862</b>	<i>Maintenance de chariots de manutention à conducteur porté ou accompagnant de la Métropole de Lyon - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0863</b>	<i>Fabrication et fourniture de mobilier urbain dessiné par Jean-Michel Wilmotte - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2016-0864</b>	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain d'une emprise située à l'angle de la petite rue de la Poudrette et de la rue de la Poudrette à la société COGEDIM -</i>	(p. 9)
<b>N°CP-2016-0865</b>	<i>Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Sainte Foy lès Lyon - Espaces naturels sensibles (ENS) - Zones de préemption - Acquisition de parcelles - Attribution de subventions aux Communes -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0866</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0867</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0868</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0869</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0870</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0871</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) association scolaire Deborde auprès de la Société générale -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0872</b>	<i>Réitération de la garantie pour les tirages effectués par l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le cadre du contrat de prêt global n°38954 -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2016-0873</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2016-0874</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Immobilière des chemins de fer (ICF) sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2016-0875</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Erilia auprès du Crédit foncier -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2016-0876</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2016-0877</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Société générale - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0538 du 7 décembre 2015 -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2016-0878</b>	<i>Défense extérieure et lutte contre l'incendie - Travaux de renouvellement et d'extension du parc des hydrants - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2016-0879</b>	<i>Saint Fons - Travaux d'amélioration du système de recirculation et d'extraction des boues de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2016-0880</b>	<i>Albigny sur Saône - Equipement public - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, rue Jean Chirat et appartenant à Lyon Métropole habitat -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2016-0881</b>	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 12, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Rabiha Tchier -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2016-0882</b>	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 14, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Blanche Roibet -</i>	(p. 14)

- N°CP-2016-0883** Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 7, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Catherine Giraud - (p. 14)
- N°CP-2016-0884** Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 43, rue de la Paix et appartenant à M. et Mme Ludovic Benoit - (p. 14)
- N°CP-2016-0885** Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 3 parcelles de terrain appartenant à l'Etat Français et situées lieu-dit Les Terres Noires, chemin aux cent écus - (p. 14)
- N°CP-2016-0886** Fontaines Saint Martin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé 210, rue des Fours et appartenant à Mme Céline Vallat - (p. 14)
- N°CP-2016-0887** Francheville - Développement urbain - Acquisition, à titre gratuit, de divers espaces publics situés allée de l'Hôtel de Ville à l'angle du 1, rue Robert et appartenant à la Commune - (p. 14)
- N°CP-2016-0888** Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain dont une bâtie situées 59, chemin des Molières et appartenant aux époux Kabal - (p. 14)
- N°CP-2016-0889** Lyon 3°- Villeurbanne - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Meyzieu - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), devant être rétrocédées au Département du Rhône à l'issue de la réalisation de la ligne de tramway T3 et destinées à être incorporées au domaine public de voirie métropolitain - (p. 14)
- N°CP-2016-0890** Lyon 3°- Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, du lot n°21 dans un immeuble en copropriété situé 45-47, rue Paul Bert et appartenant à M. Nizar Fadhlaoui - (p. 14)
- N°CP-2016-0891** Lyon 3°- Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, du lot n°15 dans un immeuble en copropriété situé 45-47, rue Paul Bert et appartenant à M. Gael Picard - (p. 14)
- N°CP-2016-0892** Lyon 7°- Développement urbain - Projet urbain partenarial (PUP) de Gerland - Acquisition de 4 parcelles de terrain nu situées 75, rue de Gerland et appartenant à la société GECINA ou à toute autre société substituée à elle - (p. 14)
- N°CP-2016-0893** Lyon 8°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle cadastrée AN 158, située place des Frères Voisin et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - (p. 14)
- N°CP-2016-0894** Lyon 9°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, du mur de soutènement de la voie publique situé 24-26, rue de Montauban et appartenant à la Ville de Lyon - (p. 14)
- N°CP-2016-0895** Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 34 à 36, rue de la République et appartenant à la société Bouygues Immobilier - (p. 14)
- N°CP-2016-0896** Poleymieux au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située impasse du Thou et appartenant à Mme et M. Antonio Martos Montalban - (p. 14)
- N°CP-2016-0897** Rillieux la Pape - Equipement public - Aménagement du ruisseau du Ravin - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé Terres du Creux et appartenant aux conjoints Pedrini - (p. 14)
- N°CP-2016-0898** Saint Fons - Développement urbain - Projet Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, de 6 parcelles de terrain nu non contigues, situées avenue Albert Ramboz et appartenant à la société Rhodia Opérations - (p. 15)
- N°CP-2016-0899** Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles de terrain nu cadastrées DH 309, DH 315 et DH 196, situées avenue Jean Jaurès et rue Joan Miro et appartenant à l'Office public habitat Est Métropole habitat (EMH) - (p. 15)

- N°CP-2016-0900** *Vaulx en Velin - Développement urbain - Carré de Soie - Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Tase - Acquisition du lot n°4 situé 4, allée du Textile et appartenant aux Consorts Pimenta - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la SARL Pimenta et Meireles pour une éviction commerciale -* (p. 15)
- N°CP-2016-0901** *Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée BZ 149, située 30, rue de la Poudrette et appartenant à la société INEO -* (p. 15)
- N°CP-2016-0902** *Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition, à titre onéreux, d'une partie des parcelles de terrain nu cadastrées BZ 65, BZ 66 et des parcelles cadastrées BZ 67 et BZ 103, situées rue de la Poudrette et rue de la Soie et appartenant à la société Adoma -* (p. 15)
- N°CP-2016-0903** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession à M. Mostafa Adib et Mme Romila Barouchi d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1210 et 1120 de la copropriété Le Terraillon, situés au 11, rue Jules Védrières - Bâtiment D - escalier 11 -* (p. 15)
- N°CP-2016-0904** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession, à titre onéreux, à Mme Radia Abdelhadi d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1204 et 1195 de l'ensemble immobilier La Caravelle, situés 7, rue Jacqueline Domergue - Bâtiment E - escalier 6 -* (p. 15)
- N°CP-2016-0905** *Caluire et Cuire - Développement urbain - Cession, suite à préemption, à la Commune d'un bâtiment industriel composé d'une ancienne usine, de bureaux et d'un entrepôt situé 19, avenue Barthélémy Thimonnier -* (p. 15)
- N°CP-2016-0906** *Givors - Développement urbain - Aménagement des ilots Zola - Salengro - Cession, à titre onéreux, du lot n°1 situé rue Emile Zola et rue Jacques Prévert à la société Bouygues Immobilier -* (p. 15)
- N°CP-2016-0907** *Lyon 8°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, des lots 1 et 2 à la société Nacarat - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -* (p. 15)
- N°CP-2016-0908** *Lyon 8°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, de l'ilot 3 à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0668 du 11 janvier 2016 -* (p. 15)
- N°CP-2016-0909** *Saint Fons - Développement urbain - Projet Vallée de la chimie - Cession, à titre onéreux, de 5 parcelles de terrain nu non contigues à la société Rhodia Opérations, situées avenue Albert Ramboz -* (p. 15)
- N°CP-2016-0910** *Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à titre onéreux et à l'euro symbolique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH), des parcelles cadastrées DH 316, DH 317 et DH 269, situées rue Boileau et rue Maréchal Leclerc -* (p. 15)
- N°CP-2016-0911** *Vaulx en Velin - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement de 2 lots de copropriété situés 6, place Gilbert Boissier -* (p. 16)
- N°CP-2016-0912** *Vénissieux - Développement urbain - Cession, suite à préemption, à la Commune de Vénissieux, d'une parcelle de terrain sur laquelle est édifée une maison individuelle situé 50, rue Jules Ferry -* (p. 16)
- N°CP-2016-0913** *Villeurbanne - Habitat logement social - Quartier des Buers - Cession, à titre onéreux, suite à préemption, d'une maison, d'un local industriel et de la parcelle supportant ces bâtiments, situés au 59, rue du 8 mai 1945, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat -* (p. 16)
- N°CP-2016-0914** *Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'un terrain nu situé 157, cours Emile Zola -* (p. 16)

<b>N°CP-2016-0915</b>	<i>Lyon 2°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Confluence 2°phase - Autorisation de signer l'avenant à un bail emphytéotique avec la Ville de Lyon concernant la mise à disposition du gymnase Louis Chanfray, situé rue Casimir Périer -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0916</b>	<i>Lyon 4°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un immeuble situé 11, rue Dumont -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0917</b>	<i>Lyon 7°- Habitat logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un lot de copropriété dans l'immeuble situé 10, rue de Marseille -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0918</b>	<i>Lyon 7°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, à titre gratuit, au profit de la Société par actions simplifiée (SAS) Coopérative La Gargousse, de 24 lots dans un immeuble en copropriété situé 73, rue Montesquieu -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0919</b>	<i>Ecully - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine pour la distribution de l'eau potable, au profit de la Métropole de Lyon, sur un terrain non bâti situé rue Juliette Récamier angle chemin de la Vernique et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) de la résidence Les Demeures d'Ecully - Approbation d'une convention -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0920</b>	<i>Feyzin - Equipement public - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sur diverses parcelles situées lieudit Le Couloud et appartenant à la société EM2C Promotion Aménagement ou à toute autre société à elle substituée - Approbation d'une convention -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0921</b>	<i>Schéma directeur des énergies (SDE) - Fourniture de données - Convention avec Réseau de transport d'électricité (RTE) pour 2016-2018 -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0922</b>	<i>Saint Genis Laval - Plan de prévention des risques technologiques - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2016-0923</b>	<i>Travaux de gros entretien, renouvellement et modification du génie civil pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
<b>N°CP-2016-0924</b>	<i>Entretien et contrôle des ouvrages d'assainissement sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
<b>N°CP-2016-0925</b>	<i>Entretien et maintenance de l'éclairage public sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
<b>N°CP-2016-0926</b>	<i>Travaux de gros entretien et renouvellement des chaussées du Boulevard urbain sud et du contournement sud de Meyzieu - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 19)
<b>N°CP-2016-0927</b>	<i>Réalisation des développements pour l'évolution du système d'information géographique (SIG) ArcGIS de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
<b>N°CP-2016-0928</b>	<i>Prestations de tierce maintenance applicative du patrimoine web et numérique de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : tierce maintenance applicative Sharepoint et lot n°2 : tierce maintenance applicative des sites web et services numériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 20)
<b>N°CP-2016-0929</b>	<i>Tierce maintenance applicative des applications de gestion de projets (Phyfi et Phyfi IT) basées sur OPX2 et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
<b>N°CP-2016-0930</b>	<i>Mise en oeuvre, hébergement, exploitation technique, maintenance et évolutions du calculateur d'itinéraires multimodaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)

<b>N°CP-2016-0931</b>	<i>Maintenance du logiciel standard APIC-ELYX - Acquisition de licences et prestations complémentaires - Lancement de la procédure et autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 20)
<b>N°CP-2016-0932</b>	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Librairie-boutique - Destockage d'ouvrages et catalogues anciens -</i>	(p. 25)
<b>N°CP-2016-0933</b>	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2016 -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0934</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb et Mme la Vice-Présidente Myriam Picot pour un déplacement à Pékin (Chine) du 23 au 28 mai 2016 -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0935</b>	<i>Assurances (souscription de contrats, gestion des polices et des sinistres et-ou prévention des risques) - 7 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0936</b>	<i>Fourniture et pose des équipements de lutte contre l'incendie des immeubles, ouvrages et véhicules de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0937</b>	<i>Ouvrages en membrane textile sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0938</b>	<i>Prestations d'assistance technique et d'économie de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Métropole de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre publiques) - Lancement des accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0939</b>	<i>Maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon - Lancement d'un accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0940</b>	<i>Fourniture et travaux d'installation de signalétique des bâtiments de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0941</b>	<i>Lyon 2°- Prestations de maintenance du système de détection et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lancement d'un accord-cadre à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0942</b>	<i>Lyon 2°- Maîtrise d'oeuvre pour le désamiantage et la démolition du parking Saint Antoine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0943</b>	<i>Oullins - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège La Clavelière situé 58, rue Jacquard - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0944</b>	<i>Lyon 2°- Travaux relatifs à la construction du Musée des Confluences - Lot n°F07 : chapes-dalles flottantes armées - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0945</b>	<i>Lyon 8°- Renforcement de la dalle de l'ex-quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs - Lot n°2 : maçonnerie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0946</b>	<i>Saint Fons - Station d'épuration de Saint-Fons - Sinistre dégrilleurs - Protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 21)
<b>N°CP-2016-0947</b>	<i>Albigny sur Saône - Centre bourg - Aménagement des espaces publics - Travaux - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) et terrassement - Lot n°5 : serrurerie et métallerie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 23)

<b>N°CP-2016-0948</b>	<i>Lyon - Mission d'animation du programme d'Intérêt général habitat dégradé - Lot n°1 : Ville de Lyon et lot n°2 : Ville de Ville urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention -</i>	(p. 23)
<b>N°CP-2016-0949</b>	<i>Lyon 2°- Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 23)
<b>N°CP-2016-0950</b>	<i>Maintenance, fourniture de pièces de rechange et évolution du système numérique de contrôle - Commande PCS7 de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
<b>N°CP-2016-0951</b>	<i>Prestation d'insertion professionnelle ayant comme activité le support, la fourniture de composteurs, lombricomposteurs et accessoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, selon l'article 30 du code des marchés publics -</i>	(p. 24)
<b>N°CP-2016-0952</b>	<i>Maintenance des dispositifs en fonctionnement continu de mesures des effluents gazeux de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et fourniture de pièces de rechange - Autorisation de signer le marché négocié avec mise en concurrence -</i>	(p. 24)
<b>N°CP-2016-0953</b>	<i>Prestations de graphisme pour les sites (internet, intranet et extranet), applications mobiles et réseaux sociaux de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre avec les différents attributaires -</i>	(p. 25)
<b>N°CP-2016-0954</b>	<i>Fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant administratif et le restaurant officiel - Lot n°1 : fourniture de produits d'épicerie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 25)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb  
Président**

Le lundi 23 mai 2016 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 13 mai 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRÉSIDENT :** Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

*(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).*

**Membres de la Commission permanente**

**Présents :** MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

**Absents excusés :** M. Brumm, Mme Frier.

---

**Membres invités**

**Présents :** MM. Devinaz, Gouverneyre, Mme Runel

**Absent excusé :** M. Lebuhotel

**Absents excusés :** MM. Chabrier, Longueval

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)*

---

**Adoption du procès-verbal  
de la Commission permanente du 11 avril 2016**

**M. LE PRESIDENT :** Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 11 avril 2016. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).*

---

**N° CP-2016-0855** - Saint Fons - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public métropolitain de 3 parcelles de terrain nu constituant l'assiette foncière de la rue Mathieu Dussurgey à Saint Fons et de la rue de l'Arsenal à Vénissieux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0856** - Irigny - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue de Serrières et cession de cette emprise à Mme Virginie Caggiu - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0857** - Irigny - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située rue de Serrières et cession de cette emprise à M. Georges Mellard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0858** - Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Duchère - Déclassement et cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain nu issue du domaine public métropolitain située boulevard de la Duchère - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0859** - Aménagement - Projet urbain partenarial (PUP) Amblard - Déclassement du domaine public métropolitain et cession à titre onéreux d'une parcelle cadastrée CL 211 située 14, impasse Amblard et d'une parcelle de terrain nu cadastrée CL 212, située 127, route de Genas, à la société civile immobilière (SCI) Rhône avec faculté de substitution - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0860** - Villeurbanne - Aménagement - Projet urbain partenarial Amblard - Déclassement du domaine public métropolitain et cession, à titre onéreux, d'une parcelle cadastrée CL 57 et des parcelles de terrain nu cadastrées CL 202, CL 203 et CL 204 situées 1, 3 et 5, impasse Amblard et 129, route de Genas, à la société civile immobilière (SCI) Rhône ou toute société se substituant - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0861** - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain située rue Maréchal Leclerc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0862** - Maintenance de chariots de manutention à conducteur porté ou accompagnant de la Métropole de Lyon - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0863** - Fabrication et fourniture de mobilier urbain dessiné par Jean-Michel Wilmotte - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0864** - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain d'une emprise située à l'angle de la petite rue de la Poudrette et de la rue de la Poudrette à la société COGEDIM - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2016-0855 à CP-2016-0864. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, plusieurs dossiers concernent des classements et des déclassements.

Le premier dossier n°CP-2016-0855 concerne les Communes de Saint Fons et Vénissieux. Le promoteur de la société par actions simplifiée (SAS) du parc d'activité Lyon sud a sollicité la Métropole de Lyon pour une cession gratuite et le classement dans le domaine public métropolitain du prolongement de la rue Matthieu Dussurgey à Saint Fons et de la rue de l'Arsenal située à Vénissieux.

L'ensemble des services métropolitains consultés a émis un avis favorable. Ce classement ne remet pas en cause la desserte et a donc été dispensée d'enquête publique.

Aux termes du projet d'acte, l'acquisition de ces parcelles interviendrait à titre purement gratuit.

Les dossiers n°CP-2016-0856 et CP-2016-0857 concernent la Commune d'Irigny sur une même parcelle pour deux riverains. Madame Virginie Caggiu a sollicité la Métropole de Lyon afin d'acquérir une bande de terrain située sur le domaine métropolitain pour 258 mètres carrés, sur la rue de la Serrières à Irigny. Je rappelle que plusieurs réseaux se trouvent sous cette emprise. L'ensemble des services a donné un avis favorable et cela ne fait l'objet pas d'enquête publique. Aux termes du compromis, cette cession se fera au prix de 13 000 €.

Le second dossier concerne la même chose pour monsieur Georges Mellard qui a également sollicité la Métropole pour l'acquisition d'une superficie de 258 mètres carrés, sur la rue de la Serrières à Irigny. Cette cession s'effectuera pour un montant de 13 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0858 concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Duchère à Lyon 9°. Les terrains composant ce projet d'aménagement sont aujourd'hui maîtrisés par la SERL, à l'exception de la parcelle cadastrée AS 249 d'une surface totale de 253 mètres carrés.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle, située boulevard de La Duchère à Lyon 9°. L'ensemble des services métropolitains ont donné un avis favorable. L'enquête technique réalisée a permis de déterminer l'existence de plusieurs réseaux. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 2 janvier au 16 février 2007.

Cette enquête vaut enquête publique de déclassement. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur ce projet.

Aux termes du projet d'acte, la cession à la SERL s'effectuera sur la base de 150 € du mètre carré, soit un montant total de 45 540 € TTC.

Les 2 dossiers suivants n°CP-2016-0859 et CP-2016-0860 concernent l'aménagement, le projet urbain partenarial (PUP) Amblard sur la Commune de Villeurbanne.

Je rappelle que la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, a acquis des parcelles, dans le cadre de l'aménagement du tramway, appartenant, respectivement, aux conjoints Terrasson, époux Ascensio et à monsieur Paoli.

Il est, ici, précisé que toutes ces constructions ont été démolies. La société civile immobilière (SCI) Rhône, ou toute société se substituant à elle, se propose d'acquérir une partie de ces biens.

Ce déclassement, suite à la réalisation de l'enquête technique, il ressort que plusieurs réseaux existent. L'ensemble des services a donné un avis favorable.

Ce déclassement ne portant pas atteinte aux déplacements, cette procédure est dispensée d'enquête publique,

Le produit de la cession sera, en recettes de 1 141 172,37 € admis, et sortie du bien du patrimoine de la Métropole de 206 536,72 €.

Le dossier n°CP-2016-0860 concerne la même chose pour une autre parcelle. La cession sera imputée pour le produit de recettes pour la somme de 3 913 776,26 € et la sortie du bien est estimée à 237 053,92 €

Pour le dossier n°CP-2016-0861 relatif à Saint Priest, il s'inscrit dans le cadre de la ZAC du Triangle. Il s'agit du déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain située rue Maréchal Leclerc.

Dans ce contexte, la société Est Métropole habitat (EMH) a sollicité la Métropole de Lyon afin d'obtenir le déclassement d'une partie du domaine public métropolitain pour 790 mètres carrés. L'ensemble des services métropolitains concernés est favorable à ce déclassement.

L'enquête technique préalable a permis de démontrer la présence de différents réseaux déviés par l'aménageur.

Cette enquête a eu lieu du 26 novembre au 28 décembre 2007 et vaut enquête publique de déclassement, en application des articles L 131-4 et L 141-3 du code de la voirie routière.

A l'issue de cette enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. La cession s'effectuera après désaffectation et déclassement de cette emprise pour 790 mètres carrés. Il est précisé que cette cession est présentée par décision séparée.

Le dossier suivant n°CP-2016-0863 concerne le renouvellement d'un marché de service, passé sous la forme de bons de commande, avec montant minimum et montant maximum, pour une durée ferme de 2 ans éventuellement renouvelable. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée.

Ce marché fait l'objet d'un marché à bons de commande. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 avril 2016, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Locacomte.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché. Le dossier suivant concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché industriel de fabrication et de fourniture de mobilier urbain. Des échantillons sont demandés dans ce marché et font l'objet d'une indemnité de 3 000 € par entreprise. Le versement de cette indemnité est assujéti à la livraison effective des échantillons.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le marché fera l'objet d'un accord-cadre à bons de commande.

Ce marché comporterait un engagement de commandes minimum de 720 000 € TTC et maximum de 2 880 000 TTC pour la durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 ans.

Il est donc proposé à la Commission Permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2016-0864 concerne la Commune de Villeurbanne, la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie, pour un déclassement d'une partie du domaine public, notamment au titre du lot C de cette zone, où il est prévu la réalisation d'un programme de constructions de logements, de commerces et de service. La Ville de Villeurbanne a sollicité la Métropole de Lyon pour le déclassement d'une emprise située à l'angle de la petite rue de la Poudrette et de la rue de la Poudrette à Villeurbanne (à l'extrémité sud de la parcelle cadastrée BZ 61), d'une superficie d'environ 11 mètres carrés, pour être cédée à la société COGEDIM.

Plusieurs réseaux existent sous cette parcelle. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a d'ores et déjà été établi.

Aux termes de ce compromis, la société COGEDIM cédera la parcelle pour un montant global de 2 200 € environ, conforme à l'estimation de France domaine.

Ce déclassement ne portant pas atteinte à la desserte, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien, monsieur le Vice-Président Abadie. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

---

**N° CP-2016-0865** - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Sainte Foy lès Lyon - Espaces naturels sensibles (ENS) - Zones de préemption - Acquisition de parcelles - Attribution de subventions aux Communes - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n°CP-2016-0865. Monsieur Charles, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, il nous est proposé 3 subventions à 3 communes dans le cadre de la politique espaces naturels sensibles. Pour mémoire, le Département a institué 4 zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ZPENS) sur notre territoire après avis et approbation de la Métropole, évidemment. Le Vallon du Ratier sur les Communes de Saint Genis les Ollières et Craponne, la Vallée de l'Yzeron sur les Communes de Craponne et Francheville, l'Yzeron aval sur la Commune de Sainte Foy lès Lyon et le Vallon des Echets sur les Communes de Fontaines Saint Martin, Fleurieu sur Saône et Rochetaillée sur Saône.

Dans le cadre de ces zones de préemption ENS, les Communes voudraient demander un soutien de 50 % du prix d'achat au département. C'est donc ce que nous avons récupéré au moment de la mise en œuvre de la Métropole. Il nous est proposé aujourd'hui l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant maximal de 500 € au profit de la Commune de Rochetaillée sur Saône, dans le cadre de l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 166, une autre subvention d'un montant maximal de 722,50 € au profit de la Commune de Fleurieu sur Saône et une dernière subvention d'équipement d'un montant de 20 000 € au profit de la Commune de Sainte Foy lès les Lyon.

Le montant à payer, soit 21 222,50 € au maximum, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal, exercice 2016, compte 204 1412, fonction 76. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

---

**N° CP-2016-0866** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0867** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0868** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0869** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0870** - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0871** - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) association scolaire Deborde auprès de la Société générale - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0872** - Réitération de la garantie pour les tirages effectués par l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le cadre du contrat de prêt global n°38954 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0873** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0874** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Immobilière des chemins de fer (ICF) sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0875** - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Erilia auprès du Crédit foncier - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0876** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2016-0877** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Société générale - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0538 du 7 décembre 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-0866 à CP-2016-0877. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur** : Oui Monsieur le Président, donc 12 dossiers de garanties d'emprunts qui vont concerner 648 logements, pour un montant total garanti de 66 893 253 €.

Le premier dossier n°CP-2016-0866 concerne la SA d'HLM Alliade habitat pour l'acquisition en vefa de 3 logements, pour un montant total garanti de 300 198 €.

Le dossier suivant n°CP-2016-0867 est au profit de la SA d'HLM Cité Nouvelle pour une opération d'acquisition-amélioration de 9 logements, avenue Blanqui à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 807 281 €.

Le dossier n°CP-2016-0868 concerne des garanties au profit de la SA d'HLM SCI habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition en vefa de 12 logements, rue Jean Bertin à Villeurbanne, pour un montant garanti de 826 459 €.

Le dossier n°CP-2016-0869 concerne des garanties accordées à l'Office public de l'habitat (PH) Lyon Métropole habitat pour diverses opérations d'acquisitions en vefa, de 36 logements à Champagne au Mont d'or, 23 logements à Ecully, 247 logements rue du professeur Nicolas à Lyon 8°, 6 logements route de Genas à Lyon 3° et, également, une opération de construction de 5 logements à Fontaines sur Saône. Le montant total garanti est de 13 981 500 €.

Le dossier n°CP-2016-0870 concerne des garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda pour une opération d'acquisition-amélioration de 7 logements place de l'Eglise à Saint Romain au Mont d'Or. Le montant garanti est de 898 535 €.

Le dossier n°CP-2016-0871 concerne la rénovation et une mise aux normes du collège privé Deborde situé rue Ney à Lyon 6°. Il est proposé d'accorder des emprunts à hauteur de 80% à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Deborde, pour un montant total garanti d'1 200 000 €.

Le dossier suivant n°CP-2016-0872 concerne l'OPH du Département du Rhône afin de réitérer la garantie accordée antérieurement au titre du contrat de prêt global n°38954, pour un montant total garanti de 29 015 134 €.

Le dossier n°CP-2016-0873 s'inscrit au profit de l'OPH de l'Ain Dynacité pour l'acquisition de 2 logements, chemin d'Ecully à Collonges au Mont d'Or et diverses opérations de construction : 9 logements à Lyon 8°, 5 logements à Meyzieu, 3 logements à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 2 141 235 €.

Le dossier n°CP-2016-0874 est au profit de la société anonyme (SA) d'HLM Immobilière des chemins de fer (ICF) sud-est Méditerranée pour des opérations d'acquisitions en vefa de 25 logements rue Edmont Locard à Lyon 5° et de 10 logements, rue Centrale à Craponne, ainsi que pour une opération d'acquisition-amélioration de 118 logements, rue Chaponnay à Lyon 8°. Le montant total garanti est de 7 050 019 €.

Le dossier n°CP-2016-0875 permet d'acter le réaménagement d'un prêt souscrit par Erilia auprès du Crédit foncier. Ce prêt avait été garanti par décision du Bureau du 11 mars 2002. Le montant total garanti est désormais de 1 736 341 €.

Le dossier n°CP-2016-0876 s'inscrit au profit de la SA d'HLM Alliade habitat pour des opérations d'acquisitions en vefa de 31 logements dans la ZAC des Girondins à Lyon 7° et de 30 logements dans la ZAC Castellane à Sathonay Camp. Le montant total garanti est de 5 411 491 €.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2016-0877 concerne la SA d'HLM Vilogia. Il s'agit d'une décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0538 du 7 décembre 2015. Une erreur est intervenue sur la quotité à garantir concernant l'acquisition de 3 commerces rue Bat Yam à Villeurbanne. Le montant total garanti pour les 3 commerces ne peut pas être supérieur à 50 %, donc il y aura 42,5 % des garanties qui sont prises par la Métropole et 7,50 % par la Ville de Villeurbanne. Le montant total garanti pour cette opération concernant, outre les 3 commerces, 76 logements et 69 places de stationnement, est désormais de 3 525 060 €.

Voilà, je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole au sein de Alliade habitat, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote des dossiers n°CP-2016-0866 et CP-2016-0876 (article 26 du règlement intérieur du Conseil), Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-0868 (article 26 du règlement intérieur du Conseil), M. David KIMELFELD, président de la SCIC habitat Rhône-Alpes, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-0868 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

**N° CP-2016-0878** - Défense extérieure et lutte contre l'incendie - Travaux de renouvellement et d'extension du parc des hydrants - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2016-0879** - Saint Fons - Travaux d'amélioration du système de recirculation et d'extraction des boues de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°CP-2016-0878 et CP-2016-0879. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord, le dossier n°CP-2016-0878 qui concerne des travaux de renouvellement et d'extension du parc des hydrants sur les bouches d'incendie. Il y en a 12 000 sur le territoire de la Métropole. Donc, le montant total des travaux s'élève à 9 600 000 € HT sur 4 ans. Cela est réparti en 4 lots géographiques qui se divisent de la manière suivante :

- le secteur nord : attributaire : RAMPA TP/CARRION,
- le secteur centre : attributaire : RAMPA TP/CARRION,
- le secteur est : attributaire : SOGEA RHONE ALPES/ROCHE/SEEA TP,
- le secteur sud : attributaire : STRACCHI/ALBERTAZZI.

Le dossier n°CP-2016-0879 concerne la station d'épuration de Saint Fons pour des travaux d'amélioration sur le système de recirculation et d'extraction des boues. Il s'agit du remplacement des dispositifs de pompage avec la mise en œuvre de nouvelles mesures de régulation. Le montant des travaux est de 1 292 824 € HT. Donc, l'entité adjudicatrice propose l'entreprise INEO Réseaux Ets-EIFFAGE énergie Industrie et tertiaire. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, donc, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

**N° CP-2016-0880** - Albiigny sur Saône - Equipement public - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, rue Jean Chirat et appartenant à Lyon Métropole habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0881** - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 12, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Rabiha Tchier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0882** - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 14, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Blanche Roibet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0883** - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 7, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Catherine Giraud - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0884** - Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 43, rue de la Paix et appartenant à M. et Mme Ludovic Benoit - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0885** - Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 3 parcelles de terrain appartenant à l'Etat Français et situées lieu-dit Les Terres Noires, chemin aux cent écus - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0886** - Fontaines Saint Martin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé 210, rue des Fours et appartenant à Mme Céline Vallat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0887** - Francheville - Développement urbain - Acquisition, à titre gratuit, de divers espaces publics situés allée de l'Hôtel de Ville à l'angle du 1, rue Robert et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0888** - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain dont une bâtie situées 59, chemin des Molières et appartenant aux époux Kabal - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0889** - Lyon 3° - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Meyzieu - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), devant être rétrocédées au Département du Rhône à l'issue de la réalisation de la ligne de tramway T3 et destinées à être incorporées au domaine public de voirie métropolitain - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0890** - Lyon 3° - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, du lot n°21 dans un immeuble en copropriété situé 45-47, rue Paul Bert et appartenant à M. Nizar Fadhlouï - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0891** - Lyon 3° - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, du lot n°15 dans un immeuble en copropriété situé 45-47, rue Paul Bert et appartenant à M. Gael Picard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0892** - Lyon 7° - Développement urbain - Projet urbain partiel (PUP) de Gerland - Acquisition de 4 parcelles de terrain nu situées 75, rue de Gerland et appartenant à la société GECINA ou à toute autre société substituée à elle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0893** - Lyon 8° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle cadastrée AN 158, située place des Frères Voisin et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0894** - Lyon 9° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, du mur de soutènement de la voie publique situé 24-26, rue de Montauban et appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0895** - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 34 à 36, rue de la République et appartenant à la société Bouygues Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0896** - Poleymieux au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située impasse du Thou et appartenant à Mme et M. Antonio Martos Montalban - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0897** - Rillieux la Pape - Equipement public - Aménagement du ruisseau du Ravin - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé Terres du Creux et appartenant aux conjoints Pedrini - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0898** - Saint Fons - Développement urbain - Projet Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, de 6 parcelles de terrain nu non contigues, situées avenue Albert Ramboz et appartenant à la société Rhodia Opérations - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0899** - Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles de terrain nu cadastrées DH 309, DH 315 et DH 196, situées avenue Jean Jaurès et rue Joan Miro et appartenant à l'Office public habitat Est Métropole habitat (EMH) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0900** - Vaulx en Velin - Développement urbain - Carré de Soie - Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Tase - Acquisition du lot n°4 situé 4, allée du Textile et appartenant au x Consorts Pimenta - Protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la SARL Pimenta et Meireles pour une éviction commerciale - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0901** - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée BZ 149, située 30, rue de la Poudrette et appartenant à la société INEO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0902** - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Acquisition, à titre onéreux, d'une partie des parcelles de terrain nu cadastrées BZ 65, BZ 66 et des parcelles cadastrées BZ 67 et BZ 103, situées rue de la Poudrette et rue de la Soie et appartenant à la société Adoma - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0903** - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession à M. Mostafa Adib et Mme Romila Barouchi d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1210 et 1120 de la copropriété Le Terrailon, situés au 11, rue Jules Védrines - Bâtiment D - escalier 11 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0904** - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, à Mme Radia Abdelhadi d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1204 et 1195 de l'ensemble immobilier La Caravelle, situés 7, rue Jacqueline Domergue - Bâtiment E - escalier 6 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0905** - Caluire et Cuire - Développement urbain - Cession, suite à préemption, à la Commune d'un bâtiment industriel composé d'une ancienne usine, de bureaux et d'un entrepôt situé 19, avenue Barthélémy Thimonnier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0906** - Givors - Développement urbain - Aménagement des ilots Zola - Salengro - Cession, à titre onéreux, du lot n°1 situé rue Emile Zola et rue Jacques Prévert à la société Bouygues Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0907** - Lyon 8° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, des lots 1 et 2 à la société Nacarat - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0908** - Lyon 8° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, de l'ilot 3 à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0668 du 11 janvier 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0909** - Saint Fons - Développement urbain - Projet Vallée de la chimie - Cession, à titre onéreux, de 5 parcelles de terrain nu non contigues à la société Rhodia Opérations, situées avenue Albert Ramboz - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0910** - Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à titre onéreux et à l'euro symbolique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH), des parcelles cadastrées DH 316, DH 317 et DH 269, situées rue Boileau et rue Maréchal Leclerc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0911** - Vaulx en Velin - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement de 2 lots de copropriété situés 6, place Gilbert Boissier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0912** - Vénissieux - Développement urbain - Cession, suite à préemption, à la Commune de Vénissieux, d'une parcelle de terrain sur laquelle est édifiée une maison individuelle situé 50, rue Jules Ferry - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0913** - Villeurbanne - Habitat logement social - Quartier des Buers - Cession, à titre onéreux, suite à préemption, d'une maison, d'un local industriel et de la parcelle supportant ces bâtiments, situés au 59, rue du 8 mai 1945, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0914** - Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Cession, à titre onéreux, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'un terrain nu situé 157, cours Emile Zola - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0915** - Lyon 2° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Confluence 2° phase - Autorisation de signer l'avenant à un bail emphytéotique avec la Ville de Lyon concernant la mise à disposition du gymnase Louis Chanfray, situé rue Casimir Périer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0916** - Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un immeuble situé 11, rue Dumont - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0917** - Lyon 7° - Habitat logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un lot de copropriété dans l'immeuble situé 10, rue de Marseille - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0918** - Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à titre gratuit, au profit de la Société par actions simplifiée (SAS) Coopérative La Gargousse, de 24 lots dans un immeuble en copropriété situé 73, rue Montesquieu - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0919** - Ecully - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine pour la distribution de l'eau potable, au profit de la Métropole de Lyon, sur un terrain non bâti situé rue Juliette Récamier angle chemin de la Vernique et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) de la résidence Les Demeures d'Ecully - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0920** - Feyzin - Equipement public - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sur diverses parcelles situées lieudit Le Couloud et appartenant à la société EM2C Promotion Aménagement ou à toute autre société à elle substituée - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2016-0921** - Schéma directeur des énergies (SDE) - Fourniture de données - Convention avec Réseau de transport d'électricité (RTE) pour 2016-2018 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**N° CP-2016-0922** - Saint Genis Laval - Plan de prévention des risques technologiques - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-0880 à CP-2016-0922. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, 41 dossiers sont relatifs à l'action foncière ; cela augmente et je l'avais déjà signalé lors de la dernière Commission permanente. Je vais essayer de synthétiser le plus possible.

Pour les acquisitions, les dossiers n°CP-2016-0881 et CP-2016-0882 concernent la Commune de Bron pour des régularisations foncières.

Les dossiers n°CP-2016-0894 à CP-2016-0896 concernent les Communes de Lyon 9°, Meyzieu et Poleymieux au Mont d'Or. Il s'agit d'acquisitions, à titre gratuit, pour des régularisations foncières ou d'acquisitions ou d'élargissements dans le cadre des opérations de voirie de proximité. Donc, il n'y a pas de dépenses pour ces acquisitions.

Ensuite, dans le même domaine de voirie de proximité, il y a des acquisitions pour des aménagements de voirie. Les dossiers n°CP-2016-0883 à CP-2016-0885, CP-2016-0887 et n°CP-2016-0890 concernent les Communes de Décines Charpieu, Cailloux sur Fontaines, Fontaines Saint Martin, Givors, Lyon 3°, Villeurbanne, Vaulx en Velin et Meyzieu. Il s'agit de régularisations foncières de différentes voiries de la Métropole ou de réaménagements de rues et également l'ensemble des acquisitions liées à la ligne T3 du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL). Le total de ces acquisitions concerne 5 500 mètres carrés pour un montant total de 606 529 €.

Ensuite, le dossier n°CP-2016-0887 concerne la Commune de Francheville ; il s'agit d'une régularisation foncière d'espaces publics appartenant à la Commune, pour une acquisition gratuite d'une superficie de 3 507 mètres carrés.

Le dossier n°CP-2016-0892 concerne la Commune de Lyon 7°; il s'agit du Projet urbain partenarial (PUP) de Gerland et de l'acquisition par la société GECINA d'un terrain nu de 3 224 mètres carrés, pour un montant de 231 197,12 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0893 concerne la Commune de Lyon 8°; il s'agit de la ZAC Mermoz nord pour une acquisition du SYTRAL, d'une surface de 1 331 mètres carrés, un terrain nu pour 99 825 €.

Le dossier n°CP-2016-0898 concerne la Commune de Saint Fons ; il s'agit de la vallée de la chimie pour la régularisation d'un projet de voirie à la suite de travaux. Cette acquisition concerne une parcelle d'une superficie de 418 mètres carrés pour un montant de 15 048 €.

Le dossier n°CP-2016-0899 concerne la Commune de Saint Priest ; il s'agit de la ZAC du Triangle avec une acquisition à l'Office public habitat Est Métropole habitat (EMH) d'un terrain de 707 mètres carrés pour un euro symbolique.

Les dossiers n°CP-2016-0900 à CP-2016-0902 concernent la Commune de Vaulx en Velin et Villeurbanne sur le secteur du Carré de Soie. Il s'agit de l'opération de la ZAC Tase et de la ZAC Villeurbanne La Soie. Cela concerne, respectivement, l'acquisition et l'éviction commerciale de la société Pimenta dans les locaux de l'usine Tase, une acquisition à la société INEO, ainsi qu'une acquisition à la société Adoma, pour des montants de 460 000€, 37 260 € TTC et 40 660,26 € TTC. Le total de ces acquisitions représente 10 477 mètres carrés pour un montant total de 883 991 €.

Ensuite, dans le domaine de l'habitat, les dossiers n°CP-2016-0890 et CP-2016-0891 concernent Lyon 3° à destination de l'habitat dans le logement social. Ils s'inscrivent dans le cadre de la DUP de l'immeuble situé au 45-47, rue Paul Bert. Il s'agit de l'acquisition de 2 appartements pour respectivement 57 400 € et 59 800 €.

Ensuite dans le domaine des équipements publics, le dossier n°CP-2016-0880 concerne la Commune d'Albigny sur Saône. Il s'agit de la place publique du Centre bourg. C'est une acquisition à Lyon Métropole habitat pour une superficie de 2 294 mètres carrés, à titre gratuit.

Le dossier n°CP-2016-0897 concerne la Commune de Rillieux la Pape ; il s'agit de la poursuite de l'aménagement du ruisseau du Ravin. Ce terrain nu est de 242 mètres carrés.

Le total général des acquisitions représentent 21 460 mètres carrés, pour un montant total général de 1 608 047,69 M€.

Pour les cessions, les dossiers n°CP-2016-0903 et CP-2016-0904 concernent l'opération de renouvellement urbain (ORU) de Bron Terrailon. Il s'agit de la cession de 2 appartements T3, T4 et des caves pour, respectivement, 70 000 € et 66 500 €.

Le dossier n°CP-2016-0905 concerne la Commune de Caluire et Cuire. Il concerne une cession à la Commune suite à une préemption préfinancement ; il s'agit de l'extension du centre technique municipal, bureaux plus entrepôt, pour un montant de 950 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0906 concerne la Commune de Givors. Il s'agit du développement urbain et de l'aménagement des îlots Zola et Salengro et fait l'objet d'une cession à la société Bouygues immobilier d'un terrain nu de 1 332 mètres carrés, pour un montant de 361 327,65 €.

Le dossier n°CP-2016-0907 concernent Lyon 8° pour le développement urbain de la ZAC Mermoz nord. C'est une cession en vue de l'autorisation de déposer une demande de permis de construire à la société Nacarar. Il s'agit d'un terrain nu de 1 700 mètres carrés environ, pour un montant de 1 860 960 M€.

Le second dossier n°CP-2016-0908 concernant également Lyon 8° est relatif à une modification à la suite d'un dépôt de permis de construire sur une surface de plancher. Il s'agit d'une décision modificative d'une décision précédente.

Le dossier n°CP-2016-0910 concerne la Commune de Saint Priest pour la cession à l'OPH Est Métropole habitat dans le cadre du développement urbain de la ZAC du Triangle. Il s'agit d'un terrain nu de 1 831 mètres carrés pour un euro symbolique.

Le dossier n°CP-2016-0909 concerne la Commune de Saint Fons. Il s'agit d'une cession à la société Rhodia Opérations. C'est un délaissé de l'avenue Ramboz d'une superficie de 2 140 mètres carrés, pour un montant de 68 180 €.

Le dossier n°CP-2016-0912 concerne la Commune de Vénissieux. Il s'agit d'une cession à la suite d'une préemption avec préfinancement de la Commune. Il s'agit d'une maison pour l'aménagement du centre, pour un montant de 130 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0914 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit de la cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour le développement urbain dans la ZAC Gratte-Ciel nord. Il s'agit d'un terrain nu pour un montant de 930 960 €.

Le dossier n°CP-2016-0913 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'une cession à l'OPH Est Métropole habitat d'un terrain de 2 504 mètres carrés comprenant un local industriel et une habitation pour un montant de 375 100 €. Cela s'effectue à la suite d'une préemption avec préfinancement par la Commune dans le quartier des Buers.

Le dossier n°CP-2016-0911 concerne la Commune de Vaulx en Velin. Il s'agit d'une cession à la suite d'un préfinancement avec un logement et un parking, pour un montant de 72 000 €.

Le total des cessions représentent 9 900 mètres carrés pour un montant de 4 885 328 €.

Ensuite, j'en arrive aux derniers dossiers divers. Il s'agit des dossiers n°CP-2016-0916, CP-2016-0917 et CP-2016-0918 qui concernent Lyon 4° et Lyon 7°. Il s'agit de bail emphytéotique pour des mises à disposition pour différents organismes, Grand Lyon habitat, la Coopérative La Gargousse. Ce bail est à titre gratuit. C'est également une opération pilote en lien avec Rhône Saône habitat. Le dernier dossier est une mise à bail pour Grand Lyon habitat, un lot situé 10, rue de Marseille.

Les dossiers n°CP-2016-0919 et CP-2016-09120 concernent 2 servitudes de passage de canalisations d'eau. Ils concernent les Communes de Feyzin et d'Ecully.

Le dossier n°CP-2016-0915 concerne la ZAC Confluence 2°phase. Il s'agit d'un avenant au bail emphytéotique. C'est l'installation et l'autorisation d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase. Cela s'inscrit dans le cadre de l'opération menée au niveau des énergies.

Le dossier n°CP-2016-0922 concerne la Commune de Saint Genis Laval. Il s'agit des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) et des opérations de délaissement. Je crois que c'est la première opération de ce type. Elle concerne donc l'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation à l'encontre de la SCI des Loyes, du Favier et de la SARL horticole des Charmes. Le montant est de 3 320 M€. Je rappellerais que dans le cadre des PPRT, cette somme sera financée de la manière suivante : un tiers par la Métropole, un tiers par l'entreprise qui est la société Application des gaz (ADG) et un tiers par l'Etat.

Je rappelle que nous serons amenés à un certain nombre de dépenses importantes, notamment dans le cadre de la Vallée de la chimie et de l'opération dans le cadre de la mise en place des PPRT et des opérations d'acquisitions des délaissements liés aux risques technologiques.

Le total de ces dossiers divers représente une recette de 413 018 € et une dépense de 3 320 100 €. J'en ai terminé monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, monsieur Crimier, donc nous allons mettre aux voix ces dossiers. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

---

**N° CP-2016-0923** - Travaux de gros entretien, renouvellement et modification du génie civil pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0924** - Entretien et contrôle des ouvrages d'assainissement sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0925** - Entretien et maintenance de l'éclairage public sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2016-0926** - Travaux de gros entretien et renouvellement des chaussées du Boulevard urbain sud et du contournement sud de Meyzieu - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers n°CP-2016-0923 à CP-2016-0926. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur** : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai 4 dossiers. Le dossier n°CP-2016-0923 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de travaux de gros entretien, renouvellement et modification du génie civil pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole.

Un petit rappel, si vous le voulez bien, à la COURLY à l'époque, nous avions l'exploitation et la maintenance de 8 tunnels dont vous avez la liste dans vos dossiers. Le Conseil général avait un service des voies rapides qui assuraient la gestion et la maintenance du boulevard Laurent Bonnevey, du boulevard urbain sud et du contournement sud de Meyzieu.

Nous avons regroupé l'ensemble dans le même service. Nous avons mutualisé les 2 services ; c'est un bel exemple pour notre Métropole. Donc, maintenant, nous avons un service des tunnels et des voies rapides.

Le premier dossier concerne le lancement de ce marché sous forme d'un appel d'offres ouvert faisant l'objet d'un accord-cadre à bon de commande, conclu pour une durée ferme de 4 ans, avec un montant minimum de 1,2 M€ HT et maximum de 4 M€ HT pour la durée du marché. Il est donc proposé d'autoriser le Président à lancer et signer ce marché après, bien sûr, étude par la commission d'appel d'offres.

Le second dossier n°CP-2016-0924 concerne l'entretien et le contrôle des ouvrages d'assainissement sur les voies rapides de la Métropole de Lyon. C'est également un marché sous forme d'un appel d'offres ouvert faisant l'objet d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 ans, pour un montant minimum de 80 000 € HT et maximum de 240 000 € HT, pour la durée ferme du marché, soit un montant minimum de 160 000 € HT et maximum de 480 000 € HT, pour la durée totale du marché, reconduction comprise. Il est donc aussi proposé d'autoriser le Président à lancer et signer cet appel d'offres après avis de la commission d'appel d'offres.

Le dossier n°CP-2016-0925 présente la même procédure mais cette fois-ci, il concerne l'entretien et la maintenance de l'éclairage public sur les voies rapides, toujours avec un appel d'offres ouvert, avec un marché à bons de commande, pour une durée ferme de 2 ans reconductible 1 fois 2 ans, pour un montant minimum de 100 000 € HT, maximum de 380 000 € HT pour la durée ferme, avec un montant minimum de 200 000 € HT et maximum de 760 000 € HT pour la durée totale du marché, reconduction comprise.

Enfin, le dernier n°CP-2016-0926 de ces 4 dossiers, concerne les travaux de gros entretien et renouvellement des chaussées du Boulevard urbain sud et du contournement sud de Meyzieu. Il s'agit toujours d'un marché sous forme d'un appel d'offres ouvert, sous forme de bons de commande, pour une durée ferme de 4 ans, avec un minimum de 850 000 € HT et maximum de 3 500 000 € HT. Et, bien sûr, nous vous demandons d'autoriser monsieur le Président à lancer et à signer ce marché après avis de la commission d'appel d'offres. Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, donc je mets aux voix ces dossiers. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

**N° CP-2016-0927** - Réalisation des développements pour l'évolution du système d'information géographique (SIG) ArcGIS de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2016-0928** - Prestations de tierce maintenance applicative du patrimoine web et numérique de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : tierce maintenance applicative Sharepoint et lot n°2 : tierce maintenance applicative des sites web et services numériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2016-0929** - Tierce maintenance applicative des applications de gestion de projets (Phyfi et Phyfi IT) basées sur OPX2 et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2016-0930** - Mise en oeuvre, hébergement, exploitation technique, maintenance et évolutions du calculateur d'itinéraires multimodaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2016-0931** - Maintenance du logiciel standard APIC-ELYX - Acquisition de licences et prestations complémentaires - Lancement de la procédure et autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2016-0927 à CP-2016-0931. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, il s'agit de 5 dossiers concernant la maintenance de notre système d'information géographique et de parcs d'application.

Un premier dossier n°CP-2016-09267 porte sur l'évolution des différentes technologies qui permettent de gérer le système d'information géographique. Il est proposé un accord-cadre concernant les technologies ESRI pour les applications métiers eau, voirie, propreté, de façon à assurer la migration de l'ensemble des applications sur une nouvelle version.

Le second dossier n°CP-2016-0928 concerne le renouvellement d'un marché de maintenance pour l'ensemble des applications de la Métropole. Il est proposé de segmenter cette maintenance en plusieurs marchés de façon à trouver un équilibre pour ce marché et le besoin de faire appel à des compétences spécifiques venant d'entreprises en particulier.

Un troisième dossier n°CP-2016-0929 doit permettre de résoudre des difficultés rencontrées ces dernières années avec une société généraliste qui n'avait pas le niveau de compétence suffisant pour la mise à jour de l'outil utilisé pour la conduite des projets. Il a donc été décidé de lancer un marché dédié.

Un quatrième dossier n°CP-2016-0930 propose la remise en concurrence de la solution pour le calculateur multimodal nécessaire pour Onlymoov du fait de la fin de l'expérimentation OPTIMOD.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2016-0931 propose le renouvellement du marché du système d'information géographique, marché de maintenance confié à la société 1SPTIAL, un marché sans mise en concurrence du fait de l'exclusivité de cette même société.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

---

**N° CP-2016-0933** - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

**N° CP-2016-0934** - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb et Mme la Vice-Présidente Myriam Picot pour un déplacement à Pékin (Chine) du 23 au 28 mai 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

**N° CP-2016-0935** - Assurances (souscription de contrats, gestion des polices et des sinistres et/ou prévention des risques) - 7 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

**N° CP-2016-0936** - Fourniture et pose des équipements de lutte contre l'incendie des immeubles, ouvrages et véhicules de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0937** - Ouvrages en membrane textile sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0938** - Prestations d'assistance technique et d'économie de la construction pour les ouvrages de bâtiments étudiés et réalisés directement par la Métropole de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre publiques) - Lancement des accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0939** - Maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon - Lancement d'un accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0940** - Fourniture et travaux d'installation de signalétique des bâtiments de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0941** - Lyon 2° - Prestations de maintenance du système de détection et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lancement d'un accord-cadre à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0942** - Lyon 2° - Maîtrise d'oeuvre pour le désamiantage et la démolition du parking Saint Antoine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0943** - Oullins - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège La Clavelière situé 58, rue Jacquard - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0944** - Lyon 2° - Travaux relatifs à la construction du Musée des Confluences - Lot n°F07 : chapes-dalles flottantes armées - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0945** - Lyon 8° - Renforcement de la dalle de l'ex-quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs - Lot n°2 : maçonnerie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2016-0946** - Saint Fons - Station d'épuration de Saint-Fons - Sinistre dégrilleurs - Protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-0933 à CP-2016-0946. Madame Laurent, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, le premier dossier n°CP-2016-0933 à vous présenter aujourd'hui, a pour objectif de prendre acte des différents déplacements effectués par certains d'entre vous sur la période du 1er au 31 mars 2016, comme citée dans la décision.

Le second dossier n°CP-2016-0934 vise à accorder un mandat spécial à madame la Vice-Présidente Myriam Picot et à monsieur le Président Gérard Collomb pour se rendre à Pékin du 23 au 28 mai 2016 dans le cadre du forum de "La route culturelle de la soie, le chemin vers l'autre", l'objectif de ce voyage étant de promouvoir les échanges entre les principales institutions culturelles françaises et chinoises et les représentants de grandes villes des 2 pays.

Le dossier n°CP-2016-0935 vise à autoriser la signature des marchés d'assurance actuels qui arrivent à échéance le 30 juin 2016, avec comme premier lot l'assurance dommages aux biens risques simples, avec le groupement d'entreprises AON/AFM pour un montant de 516 402 € TTC. L'assurance dommages aux biens risques industriels avec le groupement d'entreprises AON/FACTORY MUTUAL s'élève à un montant de 708 734 € TTC. L'assurance responsabilité civile générale avec l'entreprise SMACL représente un montant de 845 404,04 € TTC. L'assurance flotte automobile avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE/SMACL s'élève à un montant annuel de 634 133,03 € TTC. L'assurance individuelle accidents avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE/ALBINGIA s'élève à un montant annuel de 7 939,80 € TTC. L'assurance Musée des Confluences avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE/ACE EUROPE s'élève à un montant de 77 489,80 € TTC et l'assurance responsabilité civile exploitant d'aérodrome avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE/ALLIANZ, pour un montant annuel de 1 041,19 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0936 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande pour la fourniture et la pose des équipements de lutte contre l'incendie des immeubles, ouvrages et véhicules de la Métropole de Lyon, avec l'entreprise DESAUTEL, pour un montant de 600 000 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0937 vise à autoriser la signature d'un marché à bons de commande afin de réaliser des structures avec couverture en membrane textile, sur le territoire de la Métropole avec l'entreprise SMC2, pour un montant maximum de 1 500 000 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0938 a pour objectif d'approuver le lancement et d'autoriser la signature des accords-cadres à bons de commandes relatifs à l'assistance technique et économique de la construction pour les ouvrages de bâtiments et réalisés par la Métropole, arrivés à échéance le 11 avril 2016. Ces accords-cadres concernent l'assistance technique pour les structures et pour l'acoustique pour un montant maximum de 288 000 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0939 a pour objectif d'approuver le lancement et d'autoriser la signature des accords-cadres à bons de commandes concernant la maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2016-0940 vise à autoriser la signature du marché à bons de commande pour la fourniture et travaux d'installation de signalétique des bâtiments de la Métropole de Lyon conformément à la charte graphique avec l'entreprise TECHNIMAT, pour un montant maximum de 900 000 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0941 a pour objectif le lancement de la procédure et l'autorisation de signer l'accord-cadre pour un montant maximum de 144 000 € TTC concernant la maintenance des installations de détection et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) pour l'année de garantie de parfait achèvement suite aux travaux réalisés en 2015 prenant fin en décembre 2016.

Le dossier n°CP-2016-0942 vise à autoriser la signature du marché de prestations de maîtrise d'oeuvre pour le désamiantage et la démolition du parking Saint Antoine, avec l'entreprise SAFEGE, pour un montant maximum de 139 320 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0943 vise à autoriser la signature du marché le marché pour les travaux de remplacement des installations thermiques du collège La Clavelière à Oullins avec l'entreprise CEME-CERNIAUT, pour un montant de 326 604,48 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0944 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) à signer l'avenant n°2 au marché n°F07 concernant les chapes flottantes. Ces travaux porteront sur l'étanchéité des locaux techniques de nuage, le sciage des marchés escaliers et la fourniture et la pose de clous podotactiles. Le montant de l'avenant s'élève à 134 380,11 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-0945 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°1 au marché public de travaux pour le renforcement de la dalle de l'ex-quai de déchargement sur le site de la Manufacture des Tabacs. Ces travaux concernent le lot de maçonnerie et porteront sur l'agrandissement de la section des caniveaux pour un meilleur entretien. Le montant de l'avenant s'élève à 16 590 € TTC.

Le dernier dossier n°CP-2016-0946 a pour but d'approuver et d'autoriser le protocole d'accord transactionnel entre les sociétés MERLIN, OTV, EMO, ECOSTATION et la Métropole de Lyon. Ce protocole transactionnel a pour objet de mettre fin aux différents concernant les désordres constatés sur les 4 dégrilleurs existants de la station d'épuration de Saint Fons, en actant le remplacement de ces derniers par des nouveaux dégrilleurs de modèles différents. Merci monsieur le Président, mes chers collègues.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, donc je mets ces dossiers aux voix. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

**N° CP-2016-0947** - Albigny sur Saône - Centre bourg - Aménagement des espaces publics - Travaux - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) et terrassement - Lot n°5 : serrurerie et métallerie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

**N° CP-2016-0948** - Lyon - Mission d'animation du programme d'Intérêt général habitat dégradé - Lot n°1 : Ville de Lyon et lot n°2 : Ville de Villeurbanne - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

**N° CP-2016-0949** - Lyon 2° - Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte des dossiers n°CP-2016-0947 à CP-2016-0949. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, donc 3 projets de décisions soumis à la Commission permanente.

Le premier dossier n°CP-2016-0647 concerne la Commune d'Albigny sur Saône dans le cadre de l'aménagement des espaces publics. Il s'agit de l'attribution de 2 lots : le lot n°1, voirie et réseaux divers (VRD) et terrassement et le lot n°5, serrurerie et métallerie. Le premier lot est attribué à l'entreprise Axima, pour un montant de 392 081,20 € HT et le lot n°5 est attribué à l'entreprise Munoz, pour un montant de 327 715 € HT.

Le second dossier n°CP-2016-0648 concerne la mission d'animation du programme d'intérêt général habitat dégradé, avec deux lots : le lot n°1 pour la Ville de Lyon et le lot n°2 pour la Ville de Villeurbanne. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, de l'autorisation à signer les marchés et de signer l'avenant n°1 à la convention.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2016-0649 concerne le 2°arrondissement de Lyon et le projet de l'Hôtel Dieu. Il s'agit d'une autorisation de signer un avenant n°1 au marché public concernant le marché de maîtrise d'oeuvre. En fait, il s'agit d'une modification de la répartition entre les différents lots de ce marché. Il n'y a pas de modification du montant global du marché mais d'une réaffectation entre les différents prestataires.

**M. LE PRESIDENT** : Je vais donc passer la présidence à monsieur le Vice-Président David Kimelfeld parce que, comme vous le savez, nous avons à l'instant une manifestation qui va commencer sur le thème de l'habitat et du logement. Je vais commencer l'introduction. Si vous avez quelques temps après, on a invité Jean Haëntjens qui est un grand penseur de la ville et qui a écrit pas mal de livres assez intéressants sur les villes globales, sur la ville frugales, etc. Si vous avez un petit peu de temps, pensez-y. A mon avis, c'est intéressant.

Sur la Chine, vous savez que nous partons ce soir et que nous revenons samedi. Cela veut dire que c'est un voyage relativement éclair mais comme vous le savez, le Président Xi Jinping a décidé d'axer la politique chinoise sur la route de la Soie et donc, ils ont décidé d'organiser après, les thèmes économiques, -vous vous souvenez du train qui est arrivé, il y a 3 semaines à Lyon- un grand événement culturel qui se ferait une année en Chine et l'autre en France, en particulier à Lyon. Ainsi, il devrait se faire l'an prochain au mois de février à Lyon.

Donc, évidemment, je vais y participer avec madame la Vice-Présidente Myriam Picot et monsieur le Conseiller délégué Georges Képénékian. Je pense que c'est une occasion de continuer à accroître des relations qui sont assez bonnes. Voilà, je vous laisse et puis, à la semaine prochaine !

*(Monsieur le Président Collomb quitte la salle).*

---

**Présidence de monsieur David Kimelfeld, 1er Vice-Président**

---

**M. le Vice-Président KIMDELFELD, Président en remplacement de M. le Président COLLOMB,** momentanément empêché : On va mettre les 3 dossiers aux voix, si vous ne voyez pas trop d'inconvénient. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

---

**N° CP-2016-0950** - Maintenance, fourniture de pièces de rechange et évolution du système numérique de contrôle - Commande PCS7 de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

**N° CP-2016-0952** - Maintenance des dispositifs en fonctionnement continu de mesures des effluents gazeux de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud et fourniture de pièces de rechange - Autorisation de signer le marché négocié avec mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT :** M. le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° CP-2016-0950 et CP-2016-0952. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur :** Monsieur le Président, 2 dossiers simples :

- le premier concerne le système numérique de contrôle de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon Sud, avec une autorisation de signer le marché avec l'entreprise EREC TECHNOLOGIES,

- et le second toujours pour Lyon sud, cette fois-ci, sur les effluents gazeux de l'unité en question, avec l'autorisation pour le Président de signer avec l'entreprise SICK FRANCE.

**M. LE PRESIDENT :** S'il n'y a pas de demande d'intervention, je passe au vote. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

---

**N° CP-2016-0951** - Prestation d'insertion professionnelle ayant comme activité le support, la fourniture de composteurs, lombricomposteurs et accessoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, selon l'article 30 du code des marchés publics - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT :** Madame la Conseillère déléguée Baume rapporte le dossier n°CP-2016-0951. Madame Baume, vous avez la parole.

**Mme la Conseillère déléguée BAUME, rapporteur :** Oui, il s'agit de donner l'autorisation à monsieur le Président, pour signer un marché bons de commande concernant la prestation de fabrication de composteurs, lombricomposteurs par une structure d'insertion puisque nous avons désormais la compétence insertion. Il s'agit de l'entreprise Rhône Insertion environnement, pour un marché au minimum de 48 000 €TTC et maximum de 144 000 € TTC pour une durée de 2 ans.

**M. LE PRESIDENT :** Merci, s'il n'y a pas de demande d'intervention je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BAUME.

**M. LE PRESIDENT** : On va peut-être revenir en arrière car le Président a pensé que Georges Képénékian était déjà parti en Chine. En fait, il y a bien un dossier pour monsieur Képénékian.

---

**N° CP-2016-0932** - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Librairie-boutique - Destockage d'ouvrages et catalogues anciens - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian rapporte le dossier n°CP-2016-0932. Monsieur Képénékian, vous avez la parole.

**M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, j'espère, et c'est notre rêve avec Myriam, d'avoir un jour autant de dossiers que Roland Crimier mais il y a encore du travail à faire... En attendant, je suis désolé de vous présenter ce bref dossier qui concerne le déstockage d'un certain nombre de documents qui se sont cumulés au Musée gallo-romain depuis une vingtaine d'années, que ce soit des catalogues d'exposition ou un certain nombre de documents. Donc, nous allons les mettre en vente publique avec des réductions importantes. La recette sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal du Musée gallo-romain. Je ne peux que vous inciter, vu les tarifs, à en acheter beaucoup, parce qu'il y a vraiment des documents remarquables, au moins pour quelques-uns que je connais.

**M. LE PRESIDENT** : Merci, s'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets au vote. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN.

---

**N° CP-2016-0953** - Prestations de graphisme pour les sites (internet, intranet et extranet), applications mobiles et réseaux sociaux de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre avec les différents attributaires - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

**N° CP-2016-0954** - Fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant administratif et le restaurant officiel - Lot n°1 : fourniture de produits d'épicerie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte les dossiers n°CP-2016-0953 et n°CP-2016-0954. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Monsieur le Président, les 2 derniers dossiers : l'un concerne les prestations de graphisme pour les sites (internet, intranet et extranet). C'est une autorisation de signer un accord-cadre pour différents attributaires pour les années 2016 à 2020 pour un montant global de 600 000 € TTC et le deuxième dossier concerne un avenant à un lot n°1, d'un marché d'épicerie. C'est l'autorisation de signer cet avenant parce que le marché n°1 qui concernait un maximum d'épicerie de 320 000 € HT avait été signé en juillet 2013. Depuis, nous consommons plus d'épicerie puisque nous sommes plus nombreux. Il s'agit d'avoir une augmentation du marché qui passerait de 80 000 € minimum et 320 000 € HT pour 4 ans. Il passerait donc à un montant maximum de 368 000 €, soit 48 000 € HT de supplément, ce qui serait un avenant de 15 % du marché initial, pour que nous puissions continuer à avoir un restaurant qui fonctionne.

**M. LE PRESIDENT** : C'est la bonne heure pour parler du restaurant ! S'il n'y a pas de demande d'intervention, je les mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

*La séance est levée à 11 heures 50.*

---

---

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 11 juillet 2016

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier

---

---